



CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 3 mai 2011, le Conseil communal de MIES

- Approuve la modification de l'article 24 alinéa 4 des statuts des SITSE par l'augmentation du plafond des emprunts qui passera de CHF 30 millions à CHF 50 millions pour le but principal (collecte et épuration des eaux usées) selon le préavis No 2/2011.
- Approuve le Plan Directeur Régional du district de Nyon – volet stratégique selon le préavis 1/2011.
- Reporte à la prochaine législature la proposition de M. Alex Baertschi d'augmenter la rémunération des autorités.

Le Président

J.-L. RAY

La Secrétaire

N. WUILLEMIN